

**Type de réunion**

Réunion de lycée général et technologique privé

**09 Quelles doivent être les fonctions et les modalités de l'évaluation des élèves, de la notation et des examens ?**

L'animateur ouvre la séance par un long préambule qui a pour but de présenter le thème du débat et de dégager les enjeux principaux de l'évaluation en France aujourd'hui. Il fait remarquer à l'auditoire qu'il s'agit d'une question difficile et sujette à controverse.

L'évaluation est une question universelle et ancienne : de tout temps, pour tous les individus et dans tous les pays, des évaluations ont été réalisées. La France est à cet égard originale puisqu'il y a de nombreux concours et que ce type d'évaluation est, dans sa généralisation, un trait caractéristique de notre pays. Sans doute le concours représente-t-il un élément central de notre culture méritocratique consubstantielle de la République. L'évaluation est aussi une question cruciale en particulier pour les classes charnières où plusieurs types d'évaluation sont conduites : formative, sommative, normative et sélective.

Pour orienter le débat, l'animateur propose deux axes de directions. Le premier axe concerne l'aspect technique de l'évaluation, le deuxième axe est davantage culturel voire éthique.

Sur le premier point, on constate que le Brevet des collèges et le Baccalauréat reposent sur une notation normative. Aujourd'hui, ce type d'évaluation est sujet à interrogation et on se pose la question de savoir s'il convient de conserver ces examens sous la forme que nous leur connaissons à l'heure actuelle.

Sur le second point, l'animateur fait remarquer qu'il existe de profondes différences entre une évaluation « à la française » et celle qui fonctionne dans les pays anglo-saxons. Ainsi par exemple, en France domine la notation de la sévérité que l'on retrouve dans le vocabulaire de l'appréciation d'un travail d'élève : le correcteur note les « fautes » de ses élèves dans le « contrôle » qu'il leur a demandé de faire. Les élèves ont sans doute intégré ce vocabulaire qu'ils reproduisent parfois lorsqu'ils constatent, le cas échéant, qu'ils ont été « cassés » par l'évaluateur. Au Royaume-Uni ou aux Etats-Unis, on préfère le mot « test » au mot « contrôle » et l'évaluation recherche le plus souvent à mettre en avant les aspects encourageants du travail fourni plutôt que stigmatiser les insuffisances, ce qui peut conduire à un découragement de l'élève.

A la fin de son introduction, l'animateur propose quelques jalons pour lancer le débat : d'abord l'évaluation n'est pas une science exacte et les modalités de la notation varient avec les échelles considérées. Ensuite, il fait remarquer que certains de nos voisins européens utilisent des lettres pour évaluer plutôt que des chiffres. Par exemple, le système ECTS (European Credit Transfer System) dans le cadre du L/M/D comporte une échelle de A à E. Enfin, quels sont les meilleurs moyens pour évaluer un élève tout en sachant que les outils ne sont qu'un aspect d'une question en réalité très vaste.

La parole est prise par une minorité de l'auditoire (le tiers des présents environ). Le ton est resté cordial et chaleureux tout au long du débat et les intervenants ont eu le souci de dégager plusieurs thèmes de discussion. Deux directions ont finalement été prises.

Le premier thème abordé concerne l'évaluation à proprement parler. Un parent d'élève estime que le système de lettres (à la place des chiffres) est complexe et que les parents risquent de se perdre car ils ne connaissent pas le sens de ce système. Il est nécessaire que la notation soit comprise par tous sinon les moins informés seront les plus désavantagés par le système. La discussion s'engage ensuite sur la

sévérité de la notation parfois constatée (concours en particulier). Un parent souhaite que la note ne soit pas traumatique. Un autre estime qu'il est paradoxal d'obtenir une très basse note à un concours et pourtant d'être déclaré reçu ! Un parent note que les enfants sont souvent de très bons auto-évaluateurs. Tout compte fait, il serait bon que l'évaluation soit formative et normative car comme le constate un participant, l'évaluation devient de plus en plus complexe à l'école et dans les entreprises. Peut-être les bulletins scolaires devraient-ils prendre en considération les aspects formatifs et normatifs. A contrario, pour un autre parent, l'aspect formatif ne devrait pas apparaître dans le bulletin car c'est « un droit à l'erreur ». Quoiqu'il en soit, un participant enseignant remarque que ses contrôles ne sont pas adaptés à toute sa classe (inadaptés aux élèves doués et trop compliqués pour ses élèves faibles). Sont ensuite abordées deux autres situations : d'une part les T.P.E et l' E.C.J.S. Un jeune remarque que les T.P.E demandent beaucoup de temps et qu'ils peuvent accroître les inégalités entre les enfants bénéficiant de soutiens (parents, aides extérieures) et ceux qui en sont dépourvus. Enfin, un peu en marge du thème proposé est évoquée la question du passé simple. Plusieurs intervenants soulignent la méconnaissance des jeunes en ce domaine aussi bien en sortant du collège que dans le second cycle du secondaire.

Le deuxième thème majeur du débat a porté sur le Baccalauréat. L'animateur a posé la question du maintien de ce rituel républicain. Ne faut-il pas à la place un contrôle continu ?

Un jeune a aussitôt pris la parole en faveur du maintien du « Bac ». C'est une évaluation nécessaire pour sanctionner de nombreuses années d'étude. Un parent répond que le bac coûte cher (et qu'aujourd'hui après les dépenses de santé, l'alourdissement du poids des retraites c'est une dépense supplémentaire). Autrement dit, faut-il se donner les moyens de le maintenir ? L'animateur rappelle alors que le « bac » est un passeport et un diplôme reconnu à l'étranger. S'il venait à disparaître il faudrait sans doute le remplacer par autre chose. A ce propos il livre à l'assemblée quelques chiffres sur l'énormité de cet examen (4000 sujets, 4 millions de copies, 54 langues vivantes représentées, 130 000 correcteurs et 630 000 candidats pour l'année 2003). Un participant fait remarquer que le bac avait une certaine valeur pour rentrer à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris puisque le détenteur du diplôme avec la mention « très bien » intégrait directement cette école sans passer le concours d'entrée. Toutefois, un autre intervenant souligne que la sélection pour les classes préparatoires aux Grandes Ecoles s'effectue avant le passage du Baccalauréat. Cet examen n'est pas donc pas un critère pour sélectionner un candidat même s'il est obligatoire d'obtenir le bac pour passer dans le supérieur sélectif (C.P.G.E). La question est alors posée de savoir s'il ne devrait pas y avoir des aménagements à cet examen afin de le maintenir tout en le faisant évoluer aux conditions nouvelles de ce début de siècle. Un parent est favorable à une simplification. Un autre abonde en ce sens : « il faut aménager le Bac, le rendre moins lourd ». Un autre participant suggère qu'il faut aménager le Bac général sur le modèle du Bac professionnel. 25% des épreuves sont en contrôle continu et le reste est sous la forme d'un examen classique en fin d'année. Cette dernière intervention clôt la discussion.

### ***Formulaire de restitution d'une synthèse***

---

**Arrondissement : Paris 15**

---

## Type de réunion

Réunion de lycée général et technologique privé

### 12 Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'École peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

L'animateur a introduit le débat en insistant sur l'idée que l'École ne détient pas le monopole de l'éducation. La famille, l'Eglise, la journée du citoyen, les associations et bien d'autres encore concourent à la formation des enfants et des adolescents en dehors du temps scolaire. Comment, dès lors, articuler ce qui se fait à l'École avec l'action des multiples instances extérieures qui participent également de l'éducation ? Comment définir l'équilibre entre le temps scolaire, le temps libre et celui consacré à l'accompagnement scolaire ? Comment, encore, sans nier le rôle des enseignants, leur intervention peut-elle prendre en compte le rôle essentiel de la famille et des autres acteurs éducatifs ?

#### 1. Définir la réussite scolaire

Qu'est-ce que la réussite scolaire ? Avant de s'interroger sur le moyen de favoriser la réussite scolaire des élèves, une première intervention a souligné la nécessité de préciser le contenu de cette notion. En quel sens un élève réussit-il ? Ce préalable doit permettre d'éclairer et d'orienter la mise en œuvre des procédés de la réussite scolaire.

La réussite scolaire doit-elle être entendue comme performance ? Elle serait d'abord celle des bonnes notes et par extension celle de la réussite des meilleures études. En ce seul sens plusieurs participants ont objecté que l'attente de performances pouvait être angoissante pour l'élève, rendu coupable, par exemple de ne pas satisfaire les exigences de ses parents. D'autres ont encore souligné que l'élève subissait la pression d'un rythme social toujours plus accéléré. Quel temps de maturation lui sera-t-il alors accordé ? Faut-il engager tous les temps de l'éducation sur la voie de LA réussite, contraction d'une insertion sociale réussie ? Le rythme scolaire est considéré comme trop élevé, ne laissant pas à l'élève de temps suffisant pour d'autres initiatives. De même, le temps consacré aux activités éducatives périphériques, les activités d'éveil, les aides complémentaires à l'École (le soutien, les perfectionnements, etc.) est trop important. Parce que l'élève est trop sollicité, il conviendrait d'équilibrer le temps réparti entre les activités scolaires, les activités éducatives périphériques et les activités extra-scolaires.

La réussite scolaire peut-elle se faire sans l'épanouissement de l'enfant ? « L'École, c'est aussi la vie scolaire » déclare un enseignant. L'École est le lieu privilégié de l'épanouissement de l'élève car la compréhension des choses entretient un rapport intime avec la constitution de l'être. L'École est devenue, et c'est peut-être là une limite, un lieu refuge pour être soi-même, pour dire ses difficultés face aux turbulences familiales, à la maladie, etc. Mais les enseignants doivent-ils se saisir de l'insécurité affective de l'élève ? Jusqu'où doivent-ils s'y engager ? S'ils doivent bien être attentifs aux difficultés relationnelles de l'élève au sein de la classe, est-t-il pour autant de leur mission de répondre aux défaillances des instances externes ? Quel est alors le métier de l'enseignant aujourd'hui ? Une psychologue scolaire suggère d'établir un meilleur relais avec les équipes pédagogiques.

Y a-t-il une complicité des parents et du système éducatif à produire de l'échec, s'étonne l'un d'entre eux ? L'École ne devrait-elle pas affirmer une plus grande autorité et revenir à un rôle plus traditionnel ? Les professionnels de l'éducation doivent-ils céder devant la pression des parents au point de pervertir les objectifs élémentaires de la réussite ? Jusqu'où les parents doivent-ils partager le pouvoir éducatif avec les professionnels de l'éducation ? La réussite scolaire serait d'abord l'adéquation du projet de l'élève avec ses capacités réelles. Aussi conviendrait-il, pour l'y aider, de cerner plus clairement les objectifs de l'École, de rétablir l'examen de passage et de systématiser les paliers d'orientation.

## 2. La réussite scolaire, une responsabilité partagée

Le terme de pouvoir semble mal engager les relations des partenaires sur le sujet du jeune. Certes les relations Ecole – parents connaissent des tensions : 40% des conseils de classe sont cassés en appel ; des enseignants font l'objet de procédures judiciaires ; l'un d'entre eux a récemment été condamné ; les médias nous rapportent des faits de violence et d'incivilités exercés à l'encontre d'enseignant ou de personnel d'encadrement et de direction ; un participant nous rapporte également le fait de parents qui n'assument pas leur responsabilité éducative, pour la rejeter finalement sur celle des enseignants.

Mais, l'apparente banalisation des procédures de contestation du pouvoir éducatif semble être moins une rupture de la relation enseignants – parents que l'expression d'une peur réciproque engendrée par l'incompréhension que suscite aujourd'hui la complexité de l'Ecole auprès de tous ses partenaires. Un parent soutient, en effet, que l'Ecole comme toute organisation devrait être plus transparente. Comment les parents qui ne comprennent pas l'Ecole peuvent-ils la soutenir ? La responsabilité de la réussite reste quoiqu'il en soit partagée.

Cette responsabilité devrait par ailleurs être partagée au sein de la parentalité même. On parle de parents, ne faudrait-il pas parler du père et de la mère. L'accompagnement éducatif est presque exclusivement assumé par la mère. Comment la société peut-elle permettre au père d'être plus présent dans l'éducation ?

Quelles sont les causes de cette incompréhension ? Deux d'entre elles seront évoquées. Les réticences jusqu'alors manifestées donnent à penser que l'Ecole se confond dans ses missions. Plusieurs parents se sont demandés dans quelle mesure les élèves pourraient faire l'acquisition de connaissances fondamentales au sein d'une Ecole si dispersée ? L'Ecole se serait-elle trop ouverte à la vie ?

Un parent a en outre formulé l'hypothèse d'une complexité intrinsèque à l'Ecole. Les contenus d'enseignements et les méthodes de leur acquisition sont-ils adaptés ? Que demande-t-on finalement de savoir ?

## 3. Les propositions

Comment dépasser cette crise de confiance ? Comment débloquer les peurs ? Comment instaurer un vrai partenariat qu'ont appelé de leurs vœux plusieurs participants ? Où trouver des partenariats ? Comment les mettre en œuvre ?

- Conforter la mobilisation des partenaires autour du projet de l'élève : un dialogue autour de ce projet existe déjà entre les enseignants et les parents ; malgré les décisions d'appel particulièrement favorables aux familles, seulement 6%, y recourent. Un projet qui fait grandir l'élève ne peut être seulement scolaire. Aussi suscite-t-il nécessairement la coopération des compétences de chacun.
- Aider à la parentalité : faut-il faire une Ecole des parents ? Des parents ont évoqué le besoin qui pouvait exister à être aidé dans l'éducation des enfants. L'exercice de la parentalité devrait dépasser le cadre de la seule information afin d'être relayé auprès de professionnels et d'associations familiales.
- Ouvrir l'Ecole ? L'expérience fédératrice, relatée par un participant, d'une chorale ouverte aux parents d'élèves et aux enseignants en dehors du temps scolaire semble montrer tout l'intérêt de créer autour de l'École des liens sociaux capables de favoriser par l'échange ainsi établi la connaissance de chacun. Le partenariat doit s'organiser autour d'une logique de maillage. L'animateur précise que les dispositifs appelés « école ouverte » permettent aux enseignants volontaires et aux partenaires de l'école d'offrir des activités ludiques et éducatives dans les

bâtiments scolaires pendant les congés. Jusqu'où cependant l'ouverture de l'Ecole pourrait-elle aller ?

- Etablir des passerelles : le système éducatif semble inapproprié au temps de la maturation de l'élève. Il conviendrait d'aménager le temps de la responsabilité du choix dès le secondaire sur le modèle des passerelles d'orientation de l'enseignement supérieur. Loin d'organiser la survalorisation de la haute réussite, l'école devrait mieux prendre en compte la mise en œuvre du projet de l'élève. La salle a suggéré une grande variété de passerelles : les passerelles de niveau, les passerelles d'accompagnement (de soutien, de méthode, etc.), les passerelles de filières, les passerelles entre établissements scolaires, les passerelles entre l'enseignement privé et public, les passerelles de formation pendant la vie active, ... Il faudrait enfin prendre garde nous dit une ancienne élève à ne pas inscrire ses passerelles dans un processus de sous-formation au regard des filières sélectives fermées. Comme si l'ouverture au projet de l'élève avait pour pendant celui de sa moindre qualification.